



1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 14 et 15 mai 2025 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- **Le groupe devra être composé de 12 élèves minimums et ne devra pas dépasser 40 personnes.**
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent et coordinateur du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves aux journées d'Ateliers, participer au festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (pour les projets situés à plus de 2h00 de trajet). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

2 - Définition des projets Matchs d'Improvisation

Les projets «**matchs d'improvisation**» du Nouveau Festival 2024 seront regroupés lors d'un tournoi se déroulant en soirée le premier jour du festival (mercredi 15 mai 2024). Les projets « matchs d'improvisation », à partir de différentes méthodes, peuvent poursuivre de nombreux objectifs pédagogiques et citoyens : enrichir la connaissance de soi, améliorer ses moyens d'expression, apprendre à travailler en coopération, faciliter l'apprentissage de la vie civique et sociale, développer l'imaginaire et les capacités d'analyse et d'expression, valoriser l'individu au sein du collectif pour mieux « vivre ensemble ».

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 06 novembre 2024** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc... et accompagné de documents d'appui :**

→ **Dépôt de vos documents d'appui lors de votre inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores **dans la limite de 200 Mo**)

 **Attention ! Nombre de place limité**

- 2) **Sélection des projets en novembre 2024** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou en visio conférence avec les porteurs des projets**. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel courant décembre.

- 3) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2024 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier.
- 4) Un accompagnement individualisé pourra également vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**
- 5) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre janvier et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** des productions ou d'étapes de réalisation. Vous devrez également **finaliser la rédaction des descriptifs de votre projet** de votre projet. **Tous ces éléments sont essentiels pour valoriser votre projet sur le site *le-nouveau-festival.fr* et dans le livret programme du festival.**

4 - Espace sur le site *le-nouveau-festival.fr*

Chaque projet sélectionné bénéficiera **d'une page dédiée sur le site *le-nouveau-festival.fr*** dans la rubrique « vos projets ». **Vous devrez fournir les éléments nécessaires (visuels, descriptifs...) pour alimenter cet espace numérique de valorisation.**

5 - Espace sur le festival

Le tournoi aura lieu en soirée lors de la première journée du festival dans **la salle 650 du Rocher de Palmer** : public assis – scène de 18 m d'ouverture sur 12 m de profondeur avec accès latéraux.

6 – Déroulé du tournoi de matchs d'improvisation

- 1) Le jeu consiste dans l'affrontement d'équipes composées de joueurs - improvisateurs et d'un coach. Un arbitre veillera à ce que le jeu se déroule selon les règlements. Pendant toute la durée de l'improvisation, le joueur ne pourra pas quitter l'aire de jeu matérialisée sur la scène par une « patinoire » (espace de forme carrée aux bords arrondis).
- 2) Les improvisations pourront être de deux ordres :
 - A. **Improvisation comparée** : chaque équipe, à tour de rôle, devra improviser sur le même thème.
 - B. **Improvisation mixte** : un ou des joueurs des deux équipes devront improviser ensemble sur le même thème.
- 3) Composition des équipes : lors du tournoi, les équipes de chaque lycée seront mélangées sans exception dans l'objectif de créer un lien d'amitié et de rencontre entre jeunes avec l'encadrement de 2 coaches professionnels qui accompagneront les équipes. Un élève de chaque établissement sera réparti dans chaque équipe. L'objectif est à la fois de créer une cohésion et de renforcer l'intensité du jeu avec des équipes plus homogènes.
- 4) Le règlement précis du tournoi de matchs d'improvisation sera communiqué ultérieurement.

7 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou par téléphone **au 05.55.45.18.85**